

Règlement de la Piscine

Horaires d'Ouverture

La piscine est ouverte tous les jours de 9h30 à 19h, de mi-mai à mi-septembre inclus.

Un à deux jours par semaine, les horaires seront modifiées de 9h30 à 18h pour laisser place à des activités.

En période estivale, nous organisons une soirée piscine nocturne toutes les semaines, jusqu'à 23h00.

Les horaires peuvent être modifiés en fonction des conditions météorologiques ou pour des raisons de maintenance.

Accès à la Piscine

L'accès à la piscine est réservé aux résidents du camping.

Les enfants de moins de 10 ans doivent être accompagnés d'un adulte.

Une douche et le pédiluve sont obligatoires avant d'entrer dans l'eau.

Hygiène et Sécurité

Le port du maillot de bain est obligatoire (les shorts de bain sont interdits).

Les chaussures doivent être déposées à l'entrée.

Il est interdit de fumer et de manger dans l'espace piscine.

Les personnes souffrant de maladies contagieuses ou de blessures ouvertes ne sont pas autorisées à utiliser la piscine.

Il est interdit de courir, de plonger, de pousser ou de se livrer à des jeux dangereux autour de la piscine.

Comportement

Les comportements bruyants, agressifs ou inappropriés ne sont pas tolérés.

Les appareils de musique personnels doivent être utilisés avec des écouteurs.

Les animaux ne sont pas autorisés dans l'enceinte de la piscine.

Utilisation des Équipements

Les bouées, matelas gonflables et autres jouets aquatiques sont autorisés sous surveillance et à condition de ne pas gêner les autres usagers.

Le mobilier de piscine doit être utilisé avec soin et remis en place après usage.

Sanctions

Tout non-respect de ce règlement peut entraîner une expulsion temporaire ou définitive de l'enceinte de la piscine.

Nous vous remercions de votre compréhension et de votre coopération.